



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
 COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE  
 MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**SÉANCE DU LUNDI 07 NOVEMBRE 2022**

**Nombre de Membres**

- Afférents : 19  
 - En Exercice : 19  
 - Présents : 15  
 - Ayant pris part : 16

L'an deux mille vingt-deux et lundi sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

**Date de convocation  
 31/10/2022**

**Présents :** M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET

**Date d'affichage  
 31/10/2022**

**Excusés représentés :** Mme MARCOU MADER Pauline représentée par Mme Pascale BARNA.

**Absente non excusée :** Mme Vanessa LAGARDE

**Absent excusé :** M. Raoul de RUS

Mme Pascale BARNA-LEGRAND a été nommée Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2022-74 : - Budget général Commune - Tarifs 2022 - Modification de la délibération 2022-25 du 4 Avril 2022**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'ajout d'une nouvelle partie mise en location située au rdc du 43 rue du Globe.

Suite à la demande des locataires, un nouvel aménagement de l'espace a été effectué amenant à une modification du tarif initial. Il propose donc de fixer les tarifs de location de ces bureaux de ce bien immobilier et les modalités d'avance de charges et d'entretien des parties communes. Les autres termes de la délibération restent inchangés.

Monsieur le Maire propose d'établir les tarifs et ses modalités de la façon suivante :

**Loyers mensuels des immeubles communaux**

L'augmentation est calculée sur l'indice de référence des loyers (131,12) basé sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 sauf en ce qui concerne les charges :

Bâtiments loués	Loyer 2021	Loyer 2022
Buvette Bezan / saison	300,00 €	301,26 €
+ charges / saison	Comprises	Comprises
Salle Bezan / saison	562,46 €	564,83 €
+ charges / saison	58,00 €	58,00 €
Gîtes communaux / mois	306,27 €	307,56 €

Chauffage/eau hiver (01/10 au 30/04) / mois	145,00 €	180,00 €
Chauffage/eau été (01/05 au 30/09) / mois	66,00 €	66,00 €
Forfait ménage	40,00 €	40,00 €
Gîtes communaux / week-end	-	Eté 100,00 € Hiver 120,00 €
Logement 43 rue du Globe 1 <sup>er</sup> étage + provision sur charges / mois	503,28 € 40,00 €	505,40 € 70,00 €
Caution (1 mois de loyer)	-	505,40 €
Local 1 43 rue du Globe RDC - ADMR + provision sur charge / mois		75,00 € 50,00 €
Caution		75,00 €
Local 2 43 rue du Globe RDC - ADMR + provision sur charges / mois		75,00 € 50,00 €
Caution		75,00 €
Nouvelle partie attenante aux locaux 1 et 2 - ADMR		50,00 €
Local 3 43 rue du Globe RDC- Esthéticienne + provision sur charges / mois	150,63 € 100,00 €	150,63 € 100,00 €
Caution		150,00 €
Logement 8 Grand Rue + provision sur charges / mois	309,57 € 30,00 €	310,87 € 30,00 €
Forfait ménage	40,00 €	40,00 €
Caution (1 mois de loyer)	-	310,87 €
Immeuble 6 Grand rue + provision sur charges / mois	407,66 € 40,00 €	409,38 € 40,00 €
Caution (1 mois de loyer)	407,66 €	409,38 €
Logement Lafargue + provision sur charges / mois	407,66 € 40,00 €	409,38 € 40,00 €
Caution (1 mois de loyer)	407,66 €	409,38 €

\* Le forfait ménage s'applique au départ du locataire

### Location équipements communaux

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs des équipements communaux :

Catégorie A : associations de la Commune agissant dans le cadre de leurs activités statutaires : gratuité

Catégorie B : associations de la Commune agissant hors du cadre de leurs activités statutaires : tarif par journée

	Été (du 01-04 au 31-10)		Hiver (01-11 au 31-03)	
	2021	2022	2021	2022
Salle polyvalente	70,00 €	72,00 €	131,00 €	135,00 €
Galerie	30,00 €	31,00 €	58,00€	60,00 €
Salle de réunion	25,00 €	26,00 €	47,00 €	48,00 €
Salle de Lourtal	25,00 €	26,00 €	47,00 €	48,00 €
Prêt matériel	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Caution (pour l'année)	400,00 €	412,00 €	400,00 €	412,00 €

Catégorie C : personnes physiques ou morales justifiant paiement d'impôts sur la Commune : tarif par journée

Salle polyvalente	105,00 €	108,00 €	197,00 €	203,00 €
Galerie	45,00 €	46,00 €	85,00 €	88,00 €
Salle de réunion	38,00 €	39,00 €	70,00 €	72,00 €
Salle de Lourtal	38,00 €	39,00 €	70,00 €	72,00 €

Prêt matériel (5 tables 20 chaises)	41,00 €	42,00 €	41,00 €	42,00 €
Forfait livraison matériel	62,00 €	64,00 €	62,00 €	64,00 €
Caution	400,00 €	412,00 €	400,00 €	412,00 €

Catégorie D : personnes physiques ou morales ne justifiant pas de paiement d'impôts sur la Commune : tarif par journée

Salle polyvalente	179,00 €	184,00 €	336,00 €	346,00 €
Galerie	77,00 €	79,00 €	149,00 €	153,00 €
Salle de réunion	64,00 €	66,00 €	120,00 €	124,00 €
Salle de Lourtal	64,00 €	66,00 €	120,00 €	124,00 €
Caution	400,00 €	412,00 €	400,00 €	412,00 €

### Centre d'hébergement de la Sigourre

Monsieur le Maire propose d'établir les tarifs du centre d'hébergement comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Nuitée sans repas	7,00 €	7,00 €
Petit déjeuner	2,50 €	2,50 €
Goûter	1,50 €	1,50 €
Repas enfant	6,30 €	6,30 €
Repas adulte	6,80 €	6,80 €
Pension complète	29,00 €	29,00 €
Pension complète + 2 nuits	26,00 €	26,00 €
Demi-pension	24,00 €	24,00 €
Forfait chauffage par nuit et par groupe du (1 octobre au 30 avril)	23,00 €	30,00 €
Utilisation des dortoirs avec gestion libre des repas (8 personnes minimum)	14,00 €	14,00 €

### Restauration scolaire

Monsieur le Maire précise que les tarifs 2021-2022 de la restauration scolaire ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 8 novembre 2021 par délibération n°2021-75. Ces tarifs s'établissent comme suit :

Tranche	Quotient familial	Tarif facturé	Aide de l'État d'un montant de 3 €
T1	0 € -1 000 €	0,90 €	Éligible
T2	1001 € à 2000 € et	1,00 €	Éligible

	Famille relevant de la MSA		
T3	2001 € et plus	3,45 €	Non-éligible
Adultes	-	5,80 €	Non-éligible

#### Garderie École Les Fournials

Monsieur le Maire précise que les tarifs 2021-2022 de la garderie de l'école des Fournials ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 26 juillet 2021, par délibération n°2021-40. Ces tarifs s'établissent comme suit :

	TARIF	Tarif
	Garderie du Matin	Garderie du soir
1 <sup>er</sup> enfant du foyer scolarisé dans le RPI	0,40 €/jour	0,40 €/jour
2 <sup>ème</sup> enfant du foyer scolarisé dans le RPI	0,40 €/jour	0,40 €/jour
Par enfant supplémentaire du foyer scolarisé dans le RPI	0,40 €/jour	0,40 €/jour

#### Piscine Municipale

Pour 2022, Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs 2021, à savoir :

	Tarifs 2021	Tarifs 2022
<u>Entrées Individuelles :</u>		
Moins de 3 ans	Gratuité	Gratuité
De 3 ans à 16 ans (J)	2,40€	2,40€
Plus de 16 ans (A)	3,50€	3,50€
<u>Carte d'abonnement (10 entrées) :</u>		
Moins de 3 ans	Gratuité	Gratuité
De 3 ans à 16 ans (J)	20,00€	20,00€
Plus de 16 ans (A)	28,00€	28,00€

Ecoliers de Montredon-Labessonnié	Gratuité	Gratuité
<u>Écoles de la Communauté de Communes Centre Tarn :</u>		
Groupe écoles maternelles et primaires (forfait par groupe)	20,00 €	20,00 €
Groupe collège (forfait par groupe)	50,00 €	50,00 €

La validité des cartes d'abonnement 2021 qui n'ont pas été utilisées en totalité sera reconduite pour l'année 2022. Les élèves des classes de CM2 de la commune bénéficieront d'une carte de 5 entrées gratuites.

#### Police municipale

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs 2021, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

	Tarifs 2021	Tarifs 2022

Cimetière : concessions (le m <sup>2</sup> )	126,50 €	126,50 €
Cimetière : taxe d'exhumation	39,00 €	39,00 €
Cimetière : dépositoire (par mois)	20,00 €	20,00 €
Colombarium (perpétuité)	500,00 €	500,00 €
Droit de place : étalage	Gratuité	Gratuité
Utilisation journalière du domaine public à des fins commerciales privées (par jour)	50,00 €	50,00 €
Occupation du domaine public : terrasse café et Cake House (le m <sup>2</sup> /par an)	4,40 €	4,40 €
Occupation du domaine public et droit à sous location (vente au déballage type « vide-grenier »)	25,00 €	25,00 €

**Matériel et main d'œuvre mis à disposition des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et autres collectivités locales**

Pour 2021, Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs, à savoir :

	Tarifs 2021*	Tarifs 2022*
Tracteur-épareuse hors chauffeur	55 € / heure	65 € / heure
Mini-pelle hors chauffeur	170 € / jour	180 € / jour
Camion 3 T 500 hors chauffeur	110 € / jour	120 € / jour
Tracteur avec remorque hors chauffeur	100 € / jour	110 € / jour
Véhicule de transport hors chauffeur	100 € / jour	110 € / jour
Machine à laver haute-pression	60 € / jour	70 € / jour
Tondeuse automotrice	110 € / jour	120 € / jour
Tondeuse portée	30 € / jour	40 € / jour
Aspi-feuilles à dos	30 € / jour	40 € / jour
Aspi-feuilles porté	100 € / jour	110 € / jour
Débroussailleuse à dos	30 € / jour	40 € / jour
Plaque vibrante	50 € / jour	60 € / jour
Découpeuse portable thermique	32 € / jour	42 € / jour
Tronçonneuse à bois	39 € / jour	49 € / jour
Bétonnière électrique	30 € / jour	40 € / jour
Perforateur burineur électrique	27 € / jour	37 € / jour
RENAULT KANGOO immatriculé 4918 SW 81	Calcul fiscal km année en cours	Calcul fiscal km année en cours
FIAT DUCATO immatriculé DK-942-GR	Calcul fiscal km année en cours	Calcul fiscal km année en cours

\* Monsieur le Maire précise que ces tarifs peuvent être appliqués à la demi-journée sauf pour le tracteur épareuse qui est facturé à l'heure.

**Services voirie extérieurs**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que ce tarif est soumis à l'Indice Général des Travaux Publics qui est de 115,90 pour 2022. Le tarif HT 2022, est donc le suivant :

	2021	2022
Voirie déneigement : tarif à l'heure de déneigement tracteur et étrave :	64,58 € HT	68,17 € HT

**Bail de Lafargue (n° 153/2 93 du 05/04/1985)**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que ce tarif est soumis à l'Indice National des Fermages qui est de 106,48 pour 2021 soit une variation de 1,09 % par rapport à 2020. Le tarif **2021**, payable en 2022, est de :

	2020	2021
Bail de Lafargue	2 347,53 €	2 373,16 €

Où l'exposé des tarifs et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs 2022 tels que présentés ci-dessus, sauf pour le bail de Lafargue où il s'agit du tarif 2021 (payable en 2022).

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU

